

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Enfoma : sortie de la 3e promotion baptisée Guy Bertrand Mapangou



Photo: DR

La 3e cuvée de l'école nationale des officiers de Mandilou autour de leur parrain et des autorités administratives et militaires.

G.R.M
Libreville/Gabon

L'ÉCOLE nationale de formation des officiers de Mandilou (Enfoma)

a livré, le vendredi 21 juillet 2023, sa troisième promotion. Baptisée Guy-Bertrand Mapangou, du nom de l'ancien ministre et actuel député du 1er siège de Tsam-

ba-Magotsi, celle-ci compte 38 élèves.

Lesquels ont donc reçu leurs parchemins, après deux ans de formation militaire et académique dans un certain nombre de disciplines. Occasion pour la hiérarchie du ministère de la Défense nationale, représentée par sa secrétaire générale adjointe, la générale de division Sylvie Nguembit, de rappeler aux impétrants leur devoir et fierté de servir sous le drapeau.

De son côté, tout en louant l'initiative du président de la République, Ali Bongo Ondimba, de doter le Gabon de cette grande école, le parrain a exprimé "sa gratitude et sa reconnaissance" à ses filleuls pour le choix porté sur sa personne.

" En tant que futurs chefs des opérations sur le terrain, dans les casernes ou en d'autres lieux, vous devez demeurer humbles, rigoureux et disciplinés, car la discipline est l'arme des grandes nations ", a déclaré Guy-Bertrand Mapangou à l'endroit de ses filleuls. Non sans les inviter à "imprimer le triptyque humilité-discipline-rigueur en toutes circonstances, tout au long de votre carrière".

Le clin d'œil de *Lybek*



Rédaction administrative : renforcement des capacités au Budget



Photo: CNB

Un moment du séminaire.

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

LES agents du ministère du Budget et des Comptes publics, affectés à l'Inspection générale des services (IGS) dudit département, ont récemment pris part à Libreville à un séminaire de renforcement des capacités en rédaction administrative et présentation des projets. Il s'est agi pour les participants d'améliorer leurs prestations et les échanges entre les différentes entités administratives "de notre ministère et l'amélioration des services aux populations cibles", a souligné Marie-Louise Enié, Inspecteur général des services dudit ministère, à l'ouverture du séminaire. Les séminaristes ont donc eu

droit à un exposé mettant en exergue l'ensemble des règles et techniques utilisées pour rédiger les documents et affiches au sein des administrations publiques. Ces documents peuvent inclure des courriers, notes, rapports, circulaires, arrêtés, décrets et protocoles... L'objectif étant de se conformer véritablement aux exigences de la rédaction administrative à destination des usagers et de la hiérarchie.

Parmi ces exigences, la clarté, la précision et la concision des informations communiquées, tout en respectant les normes et conventions propres à ce domaine.

En même temps, les séminaristes ont été édifiés sur la typographie des courriers ou lettres administratifs.

